ROUBAIX

LA VIE SPORTIVE

Voir à notre Vie Sportive *les Résultats complet, d'hier à*

AUTEUIL

Voir à notre Vie Sportive *et à notre* Dernière Heure, *les Pronostics pour aujourd'hui à*

PARIS (Bois de Boulogne)

O Liberté !

Le spectacle fréquent depuis une quinzaine de jours de fillettes tout de blancs vêtues et de garçonnets se promenant par les rues la manche garnie d'un brassard en cocarde vient d'inspirer à l'un de nos confrères (réactionnaire évidemment) un article véritablement extraordinaire à un tas de points de vue.

Après s'être donné pendant quelques lignes ce genre spécial plus poétique que sérieux qui caractérise d'un bout à l'autre « le Génie du Christianisme » de l'ultramontain vicomte François-René de Chateaubriand, et prêté un « mot fameux » à Napoléon Ier (on peut prêter ainsi aux morts tout ce que l'on veut !) notre bien pensant confrère nous allonge la tirade suivante :

... « Heureux le premier communiant ! Sorti de l'enfance et de ses naïfs étonnements, il offre à Dieu la fleur de son adolescence et lui donne les prémices de ses pensées et de ses affections ! Don total et absolu, voulu et raisonné, tendrement mystique, sincère et désintéressé. La seule possibilité d'un abandon aussi complet de tout l'être à la plus radieuse et à la plus réelle des abstractions, est un éloge magnifique de l'âme humaine et la plus belle manifestation de ses puissances de compréhension et d'amour... »

« Les puissances de compréhensions » de mon âme doivent être fort relatives car j'avoue ne point comprendre le moins du monde le « réalisme » (?) de ces abstractions !

Est-il possible de se monter le coup au point de parler sérieusement du « don total et absolu, voulu et raisonné (!!!) » des pensées d'un enfant de onze ans à l'être indémontré parce qu'indémontrable désigné sous le vocable « Dieu » ?

... « Heureux le premier communiant ! » C'est vrai dans la plupart des cas ; seulement il ne faut pas aller si loin pour trouver les causes de ce bonheur, de ce grand bonheur d'un tout petit homme ou d'un brimborion de demoiselle qui se réjouissent sans réserve de l'obtention d'un costume neuf, de quelques boîtes de dragées, d'un congé à l'école et d'autres grosses faveurs du même genre.

Mais il est bien évident que quatre-vingt-dix-neuf pour cent de ces braves gosses ouvriraient des yeux ronds si on leur mettait sous les yeux ces phrases les concernant :

« L'enfant qui sera demain un homme vient de recevoir, après la révélation des vérités de la religion, Jésus-Christ lui-même avec qui il a scellé un pacte éternel. Mais, il se souvient que jadis « d'autres pour lui firent serment » quand l'eau du baptême le sacra chrétien. Alors, comme dans un mouvement d'indicible gratitude pour les bienfaits reçus et en vertu d'une volonté plus formelle, il prononce lui-même le serment *si, comme dit le vieux et si touchant cantique,* « il s'engage aujourd'hui librement ! »

Ce n'est pas moi qui ai posé le point d'exclamation après ce dernier mot « librement ! »

... Pendant deux ans avant cet événement fameux les enfants sont arrachés plusieurs heures chaque semaine, des fleurs et des taillis qui les attirent comme si un instinct spécial les poussait vers les choses de la Nature dont ils font partie intégrante !

Et ce pour recevoir l'enseignement dogmatique d'un homme tout de noir habillé dont le rébarbatif bréviaire ne les attire pas le moins du monde.

Ah ! soyez bien certain que si tous ces petits bonshommes ne s'inclinaient pas devant la crainte des tancées maternelles, ils ne prendraient pas souventes fois « librement » le chemin du catéchisme.

Mais le catéchisme est encore sinistrement complété par cette petite monstruosité que l'on appelle la « retraite préparatoire ».

Pendant quelques jours (ça varie entre quatre et huit selon les paroisses), les futurs communiants sont littéralement accaparés par l'Eglise.

De 7 heures du matin à huit heures du soir ils sont soumis à un régime de trappistes. Les messes succèdent aux « dizaines de chapelets » ; les cantiques latins aux terribles sermons dans lesquels des prédicateurs ayant une invraisemblable facilité d'élocution, à défaut d'autre chose, martèlent sans relâche toutes ces jeunes cervelles avec des histoires à dormir debout : des mécréants inondés de sang parce qu'ayant lacéré une hostie ; des pénitents ou pénitentes précipités dans les ténèbres de l'enfer au moment où ils désobéissaient à leurs confesseurs ; etc... etc...

Et c'est après toutes ces pratiques que ceux des enfants qui ont eu l'imprudence de ne point regarder voler les mouches pendant les sermons, se trouvent avoir la raison et le sentiment de la liberté développés en eux à un tel point qu'ils en sont arrivés à admettre sinon à comprendre que le souverain maître de toutes choses s'est trouvé obligé pour les sauver des flammes éternelles de s'incarner constamment dans une rondelle de pain azime !

O Liberté !...

MARCELS.

OH ! CES PEDARDS

M. Louis Devernay, 57 ans, apprêteur, demeurant rue Turgot, 18, a été renversé hier à midi en face de son domicile par un cycliste M. Paul Borée, 20 ans, demeurant dite rue 41.

M. Devernay en tombant s'est luxé l'épaule gauche et devra de ce fait subir une incapacité de travail de trois semaines.

UNE PARTIE DE LUTTE

Deux ouvriers du peignage de l'Epeule, MM. Louis Lehu, 59 ans, chauffeur, demeurant à Tourcoing, rue de l'Eglise et Edmond Vanmeulebrouck, 40 ans, chauffeur, demeurant rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe, se sont pris de querelle mercredi soir à 7 heures et demie à la sortie de l'usine. Ils se sont réciproquement portés des coups et Vanmeulebrouck a été blessé à la jambe gauche. Il devra subir une incapacité de travail de 8 à 10 jours.

Les ouvriers se sont vu dresser procès-verbal.

LES MEFAITS DU TROTTOIR

Mercredi soir vers 7 heures, le jeune Emile Descamps, 10 ans et demi, demeurant rue de Flandre 7, s'est fracturé l'avant-bras gauche en tombant sur le trottoir près de chez lui.

Le jeune blessé après avoir reçu les soins de M. le docteur Montaigue a été admis à l'Hôtel-Dieu.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé 7 chiens et 6 contraventions ont été dressées.

IL FAUT ETRE EN REGLE

M. Louis Vanlandewyck, 32 ans, marchand ambulant, demeurant à Lille, rue de Flandre, 73 a été l'objet d'un procès-verbal pour parcours continu autour du marché et défaut de muselière à un chien attelé.

LES AUXILIAIRES D'ANTOINE DE PADOUE

Les jeunes Jules et Fernand François, demeurant rue de Bouvines, 149, ont trouvé derrière l'église Saint-Jean-Baptiste plusieurs pièces d'argent qu'on peut leur réclamer.

— M. Léon Rivière, demeurant rue du Fort, 72, a trouvé, place d'Audenaerde, une montre en argent, pour homme, qu'il a déposée au 5e arrondissement.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Etienne Motte et Cie, le 31 mai, à trois heures du soir, Mlle Auguste Dejehansart, 30 ans, dévideuse, demeurant à Wattrelos, hameau du Crétinier, rue Desmasures, 41, s'est contusionnée le poignet droit en tombant. Dix jours de repos.

— Un tisserand de chez MM. Boulangé et Fraignac, rue Vernet, M. Emile Cartigny, 21 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 29, s'est fait, le 31 mai, à dix heures du matin, une entorse dorso-lombaire en soulevant les bascules de son métier. Huit jours de repos.

— Le 31 mai, à onze heures du matin, chez MM. Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, M. Arthur Hooreman, 35 ans, rattacheur, demeurant rue de Croix, cour des Champs-Elysées, s'est blessé au pouce gauche en dégorgeant un cylindre. Huit jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, M. Joseph Gillis, 32 ans, lisseur, demeurant rue de la Chaussée, 46, a été blessé à l'extrémité du médius de la main gauche par une lisseuse. Vingt à vingt-cinq jours de repos.

— Au même établissement, M. Emile Maës, 19 ans, homme de peine, demeurant à Croix, rue Thiers, 12, a été blessé au poignet droit en mettant une balle sur une brouette. Vingt à trente jours de repos.

— Chez MM. Deldicque et Chatillez, le 2 juin, à neuf heures du matin, M. Emile Delescluse, 35 ans, domestique, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 8, s'est fait une rupture fébrillaire du grand pectoral en soulevant une caisse. Douze à quinze jours de repos.

— A la brasserie du Tilleul, M. Léonard Baer, 27 ans, garçon brasseur, demeurant rue Nouvelle, au Pont-Rouge, s'est contusionné le bras gauche en déchargeant des fûts. Dix jours de repos.

— Chez Mme veuve Henri Vandamme, le 31 mai, à dix heures du matin, M. Théo Loëns, 31 ans, fraiseur, demeurant rue de Ma Campagne, cour Flamancourt, 11, s'est donné un tour de reins en soulevant un fardeau. Cinq à huit jours de repos.

Cinéma gratis 1. 1. jours : Galeries Lilloises

Chapitre des Réclamations

UN COUP DE TORCHON. S. V. P.

L'un de nos amis nous signale l'état littéralement infect de l'affreux réduit servant de poste de nuit aux agents de service au Pont-Morel.

Ce poste occupé toutes les nuits par deux agents pris parmi ceux employés pendant la journée à des services spéciaux, se trouve dans un état de malpropreté indicible.

Les parois et le mobilier jamais entretenus sont recouverts d'une couche de crasse dont l'épaisseur suit une progression ascendante.

Mais le plus bel ornement du lieu, c'est tencore, paraît-il, le lit de camp que les agents de police ont été obligés d'abandonner complètement à une importante colonie de punaises et qui se prélassent en liberté sous les draps plus noirs que la soutane d'un curé.

Les policiers intéressés en sont arrivés à évoquer avec amertume la fameuse « planche » des corps de garde militaires.

Elle était rembourrée avec des noyaux de pêche la « planche », c'est vrai, mais au moins on pouvait se coucher dessus sans être importuné par les locataires.

...En cherchant bien dans le fond du crédit « entretien des bâtiments communaux », l'administration ne pourrait-elle pas trouver quelques écus pour faire donner un sérieux coup de torchon au poste du Pont-Morel ?

Dépôt des Cartes Postales Ed. G B, au Grand-Bazar. 619-4.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 juin 1905

Naissances. — Boutteville Yvonne, rue de Lille, 105. — Pruvost Henri, rue de Naval, 63. — Veeckman Albert, 248, rue du Tilleul. — Santens Anna, rue Deregnaucourt, 39.

Publications de mariages. — Entre : Alphonse Chuffart, employé de mairie, rue Claude-Lorrain, 9, et Yvonne Holleville, sans profession, rue Claude-Lorrain, 83. — Prosper Bombecek, débourreur à Wattrelos, et Philomène Van Mulem, soigneuse, rue de la Brasserie. — Henri Delcroix, trieur de laines, rue Lacroix, impasse Mirabel, 14, et Marie Lafléchelle, bobineuse, rue de Bétiune, 8. — Charles Minnens, teinturier, rue Cugnot, 49, et Victorine Lahalle, rattacheuse à Roubaix. — Désiré Desmet, employé de commerce, rue des Vélocipèdes, 2, et Marie Tiberghien, sans profession, rue de l'Epeule, 174. — Auguste Baert, mécanicien, rue Boucher-de-Perthes, 71, et Clémentine De Buscher, ménagère, rue Boucher-de-Perthes. — Auguste Derache, employé de commerce à Lannoy, et Elvire Haugedet, sans profession, rue de la Gare, 88. — Jules Imbrechi, mineur à Lièvin, et Hermance Ducathoir, sans profession, à Lièvin. — Joseph Spagnaerts, filtreur à Roubaix, et Marie Ninove, rattacheuse à Tourcoing. — Jules Plateau, typographe à Tourcoing, et Hélène Deleu, cuisinière à Lille. — Maurice Lotzeau, ingénieur, boulevard de Mulhouse, 15, et Blanche Desoy, sans profession, à Epeby (Somme). — Charles Vuylsteke, employé, rue de l'Alouette, 62, et Marcel Vanderhoeven, sans profession, à Berchem. — Joseph Buxant, charretier, rue du Pile, cour Bonte, 4, et Marthe Delsaye, bambrocheuse, rue du Pile, cour Bnte, 3. — Eugène Vandorpe, menuisier à Tourcing, et Victoire Vandenberghe, couturière, rue Franklin, 11. — Paul Lebrun, ouvrier d'art, rue Descrème, 78, et Gabrielle Lamé, sans profession, rue de Valmy, 62. — Mari Pillutiet, employé à la préfecture de la Seine, à Paris, et Marguerite Tournier, sans profession, boulevard de Strasbourg, 10. — Jules Honorée, rentreur, rue de Croix, cour Castel, 5, et Pauline Lecomte, épluchéuse, rue de Croix, cour Castel, 3.

Décès. — Vanhulle Léon, 66 ans, marchand de légumes, rue de la Balance, 9.

TOURCOING

MALHEUREUSE CHUTE

Le jeune Fourneau, âgé de 3 ans et demi, jouait, vers 7 heures du soir, en face du poste de police du Blanc-Seau avec plusieurs petits camarades. Soudain, il glissa et tomba sur la pierre qui forme le seuil du poste.

Dans sa chute, le pauvre petit se fit de larges blessures au front et au nez, par où le sang coulait abondamment.

Mlle Jeanne Santouan, jessiveuse, demeurant 71, rue Denfert-Rochereau, qui passait au moment de l'accident releva l'enfant et le conduisit chez M. le docteur Lecat, rue de Rome, à Roubaix où des soins lui furent prodigués. Ce dernier espère qu'une quinzaine de jours suffiront à la guérison du petit blessé qui a été reconduit chez lui 55, rue Denfert-Rochereau.

UNE EXCURSION SCOLAIRE

L'excursion scolaire à la ferme Delebergue, à la Croix-Rouge, a eu hier un plein succès malgré un temps menaçant. A deux heures et demie, les enfants des écoles des garçons, au nombre de 250 environ, se sont réunis sur la place Thiers, sous les ordres de leurs maîtres. Ils se sont ensuite rendus à la ferme Delebergue, précédés des tambours, clairons et fifres, et de la fanfare les Intimes. Le drapeau scolaire avait été sorti à cette occasion et figurait dans l'immense cortège qui a suivi la rue du Midi, la place Sébastopol, les rues Dervaux, Louis-Lefebvre, de Gulamez, de la Croix-Rouge, Achille-Testelin, Colbert.

A la ferme Delebergue, où se trouvaient MM. Flament, adjoint au maire, Saison, Ladesou, Dedonckère, Lefebvre, Couriots, Vanderstichel, Scalbert, conseillers municipaux, les enfants ont pu jouer dans l'immense pâturage qui lui est attenante.

Une collation composée d'un petit pain au jambon et d'un verre de bière leur a été servie vers quatre heures et les musiciens ont joué un petit air en l'honneur des fermiers hospitaliers et de leur famille. Puis l'on s'est remis en route, toujours musique en tête, par les rues Colbert, du Chêne-Houpline, du Moulin-Fagot, du Château, de l'Est, Verte-Feuille, Hôtel-de-Ville et la Grand'-Place où la dislocation du cortège s'est faite, chaque enfant emportant de cette bonne après-midi le meilleur souvenir.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 4 juin 1905

Naissances. — Raymonde Derycke, 13, rue de Beauvais. — Marie Fabeau, rue Nationale, cour Raymond, 8. — Raymonde Grimonprez, rue de Roubaix. — Achille Salu, rue des Girondins. — Léon Bulteau, 70, rue du Blanc-Seau. — Paul Crotto dit Colly, 20, rue Motte.

Décès. — Louis Baert, 42 ans, trieur, 122, rue Nationale. — Abraham Vandenbrouck, 56 ans, journalier, 9, rue de Lens. — Théodore Turbelin, 71 ans, rentier, 66, rue de Renaix. — Octavie Decraetere, 75 ans, 73, rue Saint-Pierre. — Hélène Cosyns, 13 ans, 159, rue de la Laite.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CONCERT. — L'Harmonie Municipale donnera son premier concert d'été le jeudi 8 juin, à 9 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place.

ACCIDENT. — Marissal Napoléon, 47 ans, contremaître à l'usine Holden, Bout de l'index gauche écrasé entre un cylindre et son recouvrement.

TROMPETTES DE LA RENAISSANCE. — Répétition dimanche 4 courant, à 10 heures et demie précises du matin.

Communications importantes et mesures à prendre pour le festival de la Madeleine. — Présence indispensable.

ETAT-CIVIL du 3 juin. — *Naissance.* — Vanhove Henri, rue de l'Avenir.

Décès. — D'herbomez Angèle, 1 an, rue de l'Alumette, maisons de la Compagnie, 6.

LANNOY

TIR A LA CARABINE. — L'Association Amicale des anciens élèves de l'école de Lannoy donnera son concours annuel de tir à la carabine les 11, 12, 18, 25 juin et 2 juillet.

Ce concours à, cette fois, une importance plus grande que les années précédentes : 400 fr. de prix dont 12 dfr. en espèces, formant en tout 60 jolis lots.

ETAT-CIVIL. — *Mariage.* — Constantin Bessuyt, 23 ans, menuisier à Roubaix, et Mathilde Verdefroy, 19 ans, journalière à Lannoy.

Publications de mariages. — Auguste Derache, employé à Lannoy, et Elvire Haugedet, sans profession à Roubaix.

WATTRELOS

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Société Chimique, Vanheckle Charles, s'est contusionné le pied droit. Docteur Dupré, de Roubaix. 15 jours de repos.

— Chez Henri Deschamps, Vanderdonck Camille s'est enfoncé un clou dans la plante du pied. Docteur Tribou. 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL du 3 juin 1905. — *Naissances.* — Fernand Plouvier, fort Lillois. — Suzanne Codron, rue de Leers.

CIRCULATION DES CHIENS. — On nous communique l'avis suivant :

« Des cas de rage s'étant produits dans plusieurs communes des environs, et notamment à Roubaix, le maire de Wattrelos appelle à la population que le règlement de police municipale, art. 70 et suivants, défend, sous peine d'amende, la circulation des chiens non pourvus de colliers portant sur une plaque de métal le nom et le domicile de leur maître. Des instructions ont été données au service de police pour se montrer sévère à cet égard.

Signé : Louis LEURIDAN, adjoint.

MOUVAUX

DISPARITION. — Le nommé Vilain Victor, âgé de 4 ans, dont les parents habitent rue de Roubaix, fort Bataille, est disparu, depuis vendredi à midi. Il était vêtu d'un complet gris foncé et de bottines à lacets presque neuves.

LA DUCASSE. — Grande animation. Beaucoup de monde, malgré le temps incertain.

HALLUIN

GREVE DE TISSERANDS. — Les tisserands de l'établissement de MM. Sion et Vienne, rue des Processions, viennent de se mettre en grève.

Samedi matin, une vingtaine de tisserands, sur 150 que comprend l'établissement, s'étaient présentés à l'usine ; mais, se voyant isolés, ils ne tardèrent pas à se retirer.

Après avoir tenu deux réunions à la Maison du Peuple, la liste des revendications fut dressée. Elle porte sur quatre points principaux :

1° Que le prix de façon des armures fantaisie soit établi sur la base de 70 centièmes plus un demi-centime d'augmentation par navette pour les carreaux ;

2° Rétablissement des anciennes conditions pour les articles fabriqués sur les métiers 8/4 ;

3° Les ouvriers travaillant sur les métiers dits arabes demandent l'augmentation de un demi-centime au mètre ou d'avoir tour à tour une chaîne large et une chaîne étroite ;

4° Enfin, changement d'horaire, au lieu de commencer à sept heures du matin sans arrêt, les ouvriers commenceraient à six heures et demie avec arrêt d'une demi-heure au déjeuner.

Une entrevue aura lieu sous peu.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. 570-4

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

MORT D'UN ARTISTE VALENCIENNOIS. — Un peintre valenciennois, M. Charles Crauk, est décédé à Paris, le 30 mai dernier à l'âge de 86 ans.

Il était originaire de Douchy, avait fait ses premières études aux Académies, et obtenu le second grand prix de Rome en 1846.

Il avait fait don à la ville de nombreux dessins, croquis, peintures de maîtres. Plusieurs de ses œuvres, très remarquées, ornent nos collections.

Selon l'expresse volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu vendredi, au cimetière valenciennois Saint-Roch, sans aucune invitation et aucune pompe officielle.

THEATRE MUNICIPAL. — Aujourd'hui lundi 5 juin, représentation de la Tournée Moncharmont : *Le Retraité*, comédie dramatique en 4 actes.

On commencera par : *Le Parapluie de Lolotte*, vaudeville en 1 acte.

Bureaux : 8 heures. — Rideau : 8 heures et demie.

NOS CAMARADES. — Un banquet fraternel aura lieu ce soir lundi, à 6 heures, Hôtel Saint-Jacques, organisé par les vendeurs de journaux.

Nous félicitons nos camarades de leur esprit de solidarité qui s'affirme ainsi et nous leur souhaitons bon et fraternel divertissement.

NOS SOCIETES. — Nous apprenons avec plaisir qu'une société symphonique est en voie de formation.

Les personnes amateurs d'ebonne musique et désireuses d'en faire partie, sont priées de se faire inscrire au siège social, 5, rue des Moulineaux (estaminet Lucien), avant le 1er juillet, car passé ce délai, il sera perçu un droit d'entrée.

L'élection du Comité aura lieu le mercredi 7 juin, à 8 heures et demie du soir.

FRESNES

RENVERSE PAR UN VELO. — Avant-hier, M. Massin traversait la rue de Valenciennes en vélo, lorsque, tout à coup, arrivé en face de la Place, il accrocha un gamin à son tablier et le renversa. L'enfant se mit à crier et immédiatement les personnes présentes le transportèrent chez M. Berrier, pharmacien, qui, heureusement, constata que l'enfant n'avait aucune blessure sérieuse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

LA LOGE OUVRIERE. — Les membres de la société de libre pensée « La Loge ouvrière de Sin-le-Noble et Waziers » sont priés d'assister aux funérailles purement civiles de la citoyenne Thérèse Décamp, épouse du citoyen Jules Jésupret père, qui auront lieu aujourd'hui lundi, 5 juin, à cinq heures du soir, à Douai.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve-Notre-Dame, 6.

Les membres de ladite société sont entre priés de se réunir au siège social de la société à quatre heures. Départ à quatre heures et demie précises.

Le secrétaire, F. WATTELET.

CONCERT. — Voici le programme du concert qui va donné sur le kiosque de la place Carnot le mercredi 7 juin 1905, à neuf heures du soir, par la Musique municipale :

1. Dunkerque, allegro militaire (Honziaux). — 2. Ouverture du Bravo (Salvayre). — 3. Esclarmonde (hyménée) transcrite par Paul Cuelenaere (Massnet). — 4. Marche solennelle (G. Parès). — 5. Eros et Lui (Strauss).

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

AVESNES

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Wignehies.* — Victoire Leporcq, 625 fr. d'amende et 6 jours de prison pour fraude.

Avesnelles. — La femme Carlier, Jeanne Dernean, pour vol, 2 mois de prison.

Sars. — Louis Alphonse, 65 ans, 50 fr. avec sursis pour avoir pris un lapin avec engins prohibés.

Fermes. — 3 jours de prison et 625 fr. avec sursis à la femme Diot Marie, pour contrebande. Son condamnée à la même peine pour le même motif Albert et Michel Longrand, le sursis est accordé à Albert.

Maubeuge. — Douven André, 1 mois de prison et Irène Pierre, 5 fr. pour ivresse. — Vandevelde Camille et Eugène Pierre, 1 mois et Vandevelde Camille, 1 mois et Eugène Pierre, 15 jours, pour avoir frappé le sieur Delisse. — Aline Souveran, 26 ans, pour coups portés à Mme Aline Dutin, 6 jours de prison.

Bailfort. — Arthur Bartholomé, 42 ans, et ses deux enfants comparaissent pour fraude : le père est condamné à 3 jours de prison et 625 fr., les deux enfants sont acquittés.

Hautmont. — Félix Michaux, 1 mois de prison avec sursis pour coups portés à Favre. — Dessy Jules, 32 ans, pour vol de vêtement, 2 mois de prison. — Kerserbelick Jules, 42 ans, 6 mois de prison par défaut, pour abus de confiance.

Maubeuge. — Eugène Paurrier, 25 fr. par défaut pour avoir cassé des vitres chez M. Couvreur. — Vital Constant, 31 ans, 2 mois et 625 fr. pour contrebande.

Ferrière-la-Grande. — Floribert Lisse, 26 ans, 1 mois de prison pour bris de clôture, 11 fr. d'amende pour tapage nocturne et 5 fr. d'amende pour ivresse.

Englefontaine. — Emile Lenglet, pour injures à l'agent-voyer, 25 fr. d'amende : il obtient le sursis. — Auguste Cousin formait opposition à un jugement qui l'avait condamné pour délit de chasse. Le tribunal confirme purement et simplement la condamnation.

La Longueville. — Lecocq Damas est condamné à 5 fr. d'amende et 15 jours de prison pour ivresse et bris de vitre.

Beaumont. — Victor Plinguier, 20 ans, pour avoir volé des effets au sieur Richard, 4 mois de prison.

PAS-DE-CALAIS

BULLECOURT

GRAVE ACCIDENT. — Vendredi matin, vers 7 heures, le nommé Demoncheaux, âgé de 26 ans, au service de Mme veuve Quéquet, cultivatrice à Ecoust-sur-Mein, passait à Bullecourt, conduisant un chariot attelé de deux chevaux. En voulant se pencher, il tomba sous les roues du véhicule qui lui passèrent sur le corps. Le malheureux conducteur a été reconduit à son domicile dans un état alarmant.

BEAURAINS

MORDUE PAR UN CHIEN. — Mercredi soir, la petite Varlet, âgée de 7 ans, dont les parents sont débitants à Beaurain, a été cruellement mordue par un chien appartenant à M. Q... Aux cris poussés par la fillette, des voisins accoururent et eurent toutes les peines du monde à lui faire lâcher prise. M. le docteur Béhague, d'Arras, a dû lui recoudre le mollet dont un lambeau de chair pendait sur la jambe.

Le chien a été mis en observation.

FONCQUEVILLERS

VANDALISME. — Des malfaiteurs se sont plus à mutiler des pommiers croissant dans la propriété de M. Nicolas Gottrand, cultivateur. Les dégâts causés à M. Gottrand s'élèvent au moins à cent francs. La justice a ouvert une instruction pour découvrir le ou les auteurs de cet acte de malveillance.

NOYELLES-GODAULT

AMATEURS DE GIBELOTTE. — Les malfaiteurs inconnus ont pénétré dans la cour de M. Louis Breton, et, après avoir fracturé la porte du clapier, enlevé 7 lapins valant 14 francs. Ils ont de plus fait main basse sur une machine à lessiver, d'une valeur d'une quinzaine de francs. La gendarmerie informée a ouvert une enquête.

LENS

LES POIVROTS. — Les agents de ronde ont dû déposer au violon un sieur Léonard W..., employé au service de M. Régnier, marchand de charbon, boulevard des Ecoles. Cet individu faisait devant la maison de son patron un tel vacarme, menaçant de tout casser, qu'il empêchait toute le voisinage de dormir.

CHIEN SUSPECT. — Un chien de forte taille, sans collier, et présentant d'inquiétants symptômes, a été réfugié dans la cave de la maison occupée par M. Lesplingard, route d'Arras. L'agent Psaulé, requis, abattit l'animal, dont le cadavre a été enfoui.

CARVIN

ACCIDENTS. — M. Lesaffre Edmond, 26 ans, demeurant à Carvin, s'est donné un coup de ciseau dans la main droite en taillant dans une pièce de bois, chez M. Barré-Chevalier, menuisier, à Carvin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 3 juin 1905

Présidence de M. ALLART, juge

MOYEN ASSEZ CONNU. — Julien Hayart, 21 ans, fileur à Roubaix, connaissait depuis quelque temps un jeune fille du nom de E. D., 19 ans. Leurs relations semblaient devoir durer longtemps, lorsque Julien, qui avait sans doute conquis un autre cœur, résolut de se séparer de son amie.

Pour cela, il écrivit à une tenancière de maison publique et l'invita à venir chercher la jeune fille, qui était, disait-il, très avenante. Très heureux sans doute de l'aubaine, la tenancière se présenta aussitôt. Mais lorsqu'elle arriva et qu'elle fit connaître le but de sa visite à la jeune E. L., celle-ci s'enfuit et rapporta à la police la combinaison queson ami avait imaginée.

C'est pour excitation de mineurs à la débauche que Hayart est condamné à 4 mois d'emprisonnement.

UNE VIEILLE AFFAIRE. — Nous avons raconté qu'un vol d'outils avait été commis au préjudice de M. Guelton, menuisier à Croix, rue d'Oran. Le montant du vol pouvait s'élever à 30 francs. Les voleurs étaient un nommé Lange ; qui, depuis lors, a été assassiné dans l'Aisne, et le sieur Léon Thoof, 20 ans.

Thoof comparaît à l'audience pour complicité de vol. Il raconte qu'il a revendu les outils à un fripier moyennant la somme de 5 fr.

Il est condamné à 3 mois de prison.

AFFAIRE EMBROUILLEE. — Henri Lefort, 23 ans, st un marchand de charbons qui demeure rue de Wazemmes, à Lille. Le lundi de Pâques il se trouvait au coin de la rue Inkermann et de la Place de la République et criait à tue-tête « Chaarbon », quand soudain, il vit qu'une jeune fille, Fidéline G..., 25 ans, femme de chambre, rue Gauthier de Châtillon, venait de se faire tamponner par sa voiture.

Il paraît que pour ne garer du tramway, elle avait pris le côté de la chaussée. Mais, dit-elle, Lefort arrivait à grande allure. C'est pourquoi elle ne put échapper au tamponnement de la voiture.

C'est aussi la version de l'agent numéro 160, qui a été témoin de l'aventure.

Mais voici que se présente un autre charbonnier, qui vient raconter l'histoire d'une autre manière.

Un interminable colloque s'établit alors entre le prévenu, la plaignante, le charbonnier témoin, l'agent 160, l'avocat et le tribunal, si bien, qu'à un moment donné tout ce monde se trouve rassemblé et discutaille à perte de vue sur la question de savoir si c'est à droite ou à gauche du tramway que l'accident s'est produit.

En fin de compte, l'affaire est remise à quinzaine pour l'audition d'un autre témoin, qui viendra sans doute apporter un peu de lumière dans cette histoire.

BELLE BESOGNE. — Edouard Lagache, tisseur, demeurant rue d'Ypres à Armentières, dans la nuit de Pâques a commencé par boire un peu plus que de raison, puis il a fait du tintamarre et enfin il a brisé les carreaux de la maison de son beau-frère Léon Georges.

Pour ces opérations sensationnelles, il récolte 5 francs d'amende pour le délit d'ivresse, 16 francs avec sursis pour bris de clôture, et 11 francs d'amende pour tapage injurieux.

LES PETITS LAPINS. — Pierre Fastré, 35 ans, domicilié à Roncq, professe, paraît-il, un culte tout particulier pour les lapins des champs. C'est du moins ce que le garde-chasse Lecroart prétend, puisqu'il déclare avoir vu le 25 avril dernier Fastré occupé à placer des collets sur une propriété privée. Le garde reconnaît que cela se passait à 4 heures et demie du matin à une distance assez grande. Il faut croire que cette affirmation suffit au tribunal, puisqu'il condamne Fastré à 8 jours de prison et 50 francs d'amende.

LE NECESSAIRE DU FUMEUR. — Le 22 avril dernier, Joseph Badet, 43 ans, entrait aux Galeries Lilloises d'un pied léger. Il venait se procurer un nécessaire de fumeur. Pour cela, il prit d'abord 12 cahiers de papier à cigarettes. Auparavant il s'était muni d'une blague à tabac : et d'une pipe.

Malheureusement il oublia de payer le prix de ses achats. C'est pour cela qu'il se voit infliger 8 jours avec sursis.

INNOCENCE RECONNUE. — Charles Dubois, 47 ans, demeurant à Armentières est poursuivi pour avoir tenté de voler une bicyclette au préjudice d'un sieur Weffe.

Les débats établirent que, sortant d'un estaminet à la prte duquel était cette bicyclette il renversa par mégarde la machine et voulut tout simplement la relever.

Dubois est acquitté.

PAS DE VEINE. — Lucien Dufour, 20 ans, a trouvé qu'il était moins fatgant de demander l'aumône que de travailler. C'est pour implorer la charité des passants qu'il se promenait le 25 mai dans les rues de Lille.

Le hasard voulut qu'il vint solliciter l'aumône d'un monsieur qui lui paraissait bien mis, et qui était tout simplement un agent de sûreté. C'est ainsi que Dufour vint se jeter dans les mains de la police. Il fut conduit au poste aussitôt.

Il est condamné à 48 heures de prison.

LA VIE SPORTIVE

LES COURSES

LES SOCIETES DE COURSES

Pénétré de cette idée que les petites manifestations du public sur les hippodromes étaient dues à l'ignorance des règlements de courses, qui sont très compliqués et très nombreux, le secrétaire de la Société sportive du Rhône a vulgarisé, généralisé les règlements dans les articles qui touchent le plus particulièrement aux intérêts du public, sous forme d'affiches, qui sont généralement placées sur les bureaux du Pari mutuel, sur les tribunes, de façon à permettre à tout le monde de prendre rapidement connaissance des codes de courses auxquels sont soumis les commissaires et les sociétés.

Courses à Paris (Bois de Boulogne)

Aujourd'hui lundi, 5 juin :

1. *Prix des Champs-Elysées* (à réclamer). — 4,000 fr. — 1,800 mètres.
2. *Prix d'Escoville.* — 5,000 fr. — 2,400 mètres.
3. *Prix du Cèdre.* — 12,000 fr. — 2,200 mètres.
4. *Prix de Fay.* — 5,000 fr. — 1,800 mètres.
5. *Prix de Satory.* — 20,000 fr. — 4,000 mètres.
6. *Prix d'Ibos* (handicap). — 8,000 fr. — 2,400 mètres.

PRONOSTICS DES JOURNAUX

Du *Jockey* (Vigilant) : 1, Prix des Champs-Elysées : (pas d'indications). — 2, Prix d'Escoville : *Luserne*, Tricoteuse. — 3, Prix du Cèdre : *Avanti*, Boleslas. — 4, Prix de Fay : *Avanti*, Caleb. — 5, Prix de Satory : *Gouvernant*, Ratapian. — 6, Prix d'Ibos : *Liban*, Permetier.

D'*Autenil-Longchamp* (Wan-Dancer) : 1, (pas d'indications). — 2, *Luserne*, Tricoteuse. — 3, *Avanti*. — 4, *Ginette*, Mlle de Saint-Côme. — 5, *Gouvernant*, Ratapian. — 6, *Liban*, Cyrénéen.

(Voir à notre Dernière Heure *les pronostics des journaux paraissant le matin à Paris.)*

Hier dimanche 4 juin :

Courses à Auteuil

RESULTATS

PRIX DE LA SOURCE

Courses de haies — A vendre aux enchères publiques — 3,000 francs — 3,100 mètres environ

1, Little Sprout, à M. Brochin (Mason). — 2, Masque de Fer II (U. David). — 3, Vallorbe (L. Bailler).

Non placés : Fleur d'Or, Libretto, Arbacès, Mirabelle II.

1 longueur 1/2, 3 longueurs.

PRIX D'ISSY

Course de haies — 4,000 fr. — 2,800 mètres env.

1, Le Puritain, à M. Ch. Liénart (Neuway). — 2, Le Souvenir (Duffy). — 3, Fol Amour (Bourgoyne).

Non placés : Don Alberto (Howsam), Sonate (Piggott).

3/4 de longueur, 1 longueur 1/2.

PRIX DE MEUDON

Course de haies — Handicap — 4,000 francs 3,100 mètres environ

1, Apanage, à M. Frank Gardner (Driscoll). — 2, Pilat (L. Pantall). — 3, Augmering (M. Defeyer).

Non placé : Ruy Blas IV (Brooks).

3 longueurs, 6 longueurs.

GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS

125,000 francs et un objet d'art de 10,000 francs 6,500 mètres environ

1, Canard, à M. Ruddock (Woodland). — 2, Jusqu'au bout (Lomas). — 3, Hipparque (Bourgoyne).

Non placés : Dandolo (Duffy), Wolf's Folly (Mason), Pastille (Urb. David), Iota (Driscoll). — Bastion (M. Adèle), Journaliste (Piggott), Mai au Ventre (Chapman), Galion (F. Bates), Escrimeur (L. Bailler), Vivry (Bashford).

3 longueurs, 5 longueurs

PRIX DE CASTILLE

Steeple-chase militaire — 4,000 mètres environ

1, Grand Maître (M. de Lesparre). — 2, Mimi Pinson (M. de Laverteville). — 3, Sans Peur III (M. de Lastic-Saint-Jal).

Non placés : Godlureau